



DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE
COMMUNE DE BOURDEAU

ARRETE MUNICIPAL N° 2025-11

Exécutoire le : 1^{er} février 2025

Affiché le : 30 janvier 2025

Visé le : 30 janvier 2025

**Arrêté portant délégation de fonction au 4^{ème} Adjoint
sur la commune de Bourdeau**

Le Maire de la Commune de Bourdeau,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2122-18 qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2025-01 du 20 janvier 2025 fixant à quatre le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de M. Loïc BELINGHERI en qualité de quatrième adjoint au Maire en date du 20 janvier 2025,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux adjoints,

ARRETE

Article 1 :

A compter du 1er février 2025, M. Loïc BELINGHERI, quatrième adjoint, est délégué :

- Pour pourvoir aux mesures relatives aux travaux de voirie et sur le patrimoine foncier, à la sécurité, à la défense incendie, et à la forêt communale.

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents.

La signature par M. Loïc BELINGHERI des actes concernés par cette délégation, sera précédée de la formule suivante : « *par délégation du MAIRE* ».

Article 2 :

Le Maire de Bourdeau et le Trésorier de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation au :

- Préfecture de la Savoie

Fait à Bourdeau, le 29 janvier 2025

Le Maire,
Jean-Marc DRIVET



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun – BP 1135 – 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois à compter de son affichage dans les locaux de l'établissement. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Mairie de **BOURDEAU**

42 Place Lamartine 73370 BOURDEAU / Tél. 04 79 25 03 41

<https://mairie-bourdeau.fr> - @mail : contact@mairie-bourdeau.fr -  : @bourdeau_savoie -  Illiwap